Yvonand, 2 mars 2015

Municipalité d'Yvonand
Av. du Temple 8
Tél. 024/557 73 00
Fax 024/557 73 01
greffe@yvonand.ch
www.yvonand.ch

AU CONSEIL COMMUNAL

1462 YVONAND

Préavis municipal No 2015/03

Concerne : Vente d'eau potable à l'ARRIBRU & renouvellement gestion/télécommande du réseau eau potable de la commune

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

1. Préambule

La gestion de notre approvisionnement d'eau potable, depuis l'installation de débitmètres au réservoir de l'Orjalet, nous a permis de constater que nous avions un potentiel de vente d'eau potable auprès de l'Arribru, association à laquelle nous appartenons et qui réglementairement fait de notre commune un fournisseur prioritaire. Ce pompage vers l'Arribru nécessite une interconnexion avec le système de gestion de l'Arribru. Notre système de gestion, la télécommande du stockage et la distribution d'eau potable de notre réseau doit être renouvelé. Ceci doit se faire en même temps que celui de l'Arribru qui est équipé du même système et avec qui nous sommes actuellement reliés pour un approvisionnement de secours.

1.1 Objet du préavis

Le pompage en direction de l'Arribru nécessite l'installation d'une pompe dans le local de notre réservoir de la Comba où transite la conduite Arribru d'Yverdon-les-Bains à Estavayer-le-Lac. Le renouvellement de la télécommande, visualisation, upgrade de l'automate et la nouvelle pompe de la Comba sont des travaux situés au poste de commande de la voirie, du réservoir de la Comba, de la STAP et réservoir de La Vignette, de la STAP de l'Orjalet et de la STAP et réservoir de la Mauguettaz.

1.2 Pompage vers l'Arribru

Fort de nos disponibilités en eau potable, membre à part entière de l'Arribru dès sa fondation en 1995 et en regard des statuts précisant à son art. 3, al. 2 : « *L'Association exploite, en priorité et selon une répartition équitable (notamment en tenant compte de la participation financière de chaque commune membre), les sources d'approvisionnement en eau des communes*

membres », la municipalité a adressé une demande d'application de cet article à l'association pour mettre à disposition nos surplus d'eau potable. Le comité de l'Arribru a accepté cette demande et sollicité le bureau d'ingénieurs RIBI SA à Fribourg, pour l'élaboration d'une clé de répartition entre les communes productrices d'eau potable, à savoir Châbles, Cheyres, Lully et Yvonand. Ce calcul a été fait sur la base des participations financières de 2010 à 2013 des communes précitées, comprenant les frais d'exploitation fixes et variables, ainsi que les frais de renouvellement. Le détail de ce calcul est annexé au présent préavis.

Le comité et l'assemblée des délégués de l'Arribru ont accepté cette clé de répartition et ont fixé la date du 1er janvier 2016 pour le début des livraisons d'eau par Yvonand. Ce laps de temps nous permettra de nous équiper pour le pompage depuis le réservoir de la Comba et de procéder au renouvellement des systèmes d'adduction et distribution d'eau de notre commune et de l'Arribru, cette dernière ayant budgété un montant d'env. Fr. 100'000.-.

La clé de répartition sera calculée chaque année.

Notre commune, sur la base des chiffres Arribru 2013, soit une livraison de 151'000 m3, le fait que Châbles ne peut pas fournir son quota théorique (récupéré par les autres communes), une participation moyenne d'Yvonand aux frais totaux de l'Arribru de 12%, pourra livrer approximativement **27'300 m3/an**, soit environ **75 m3/jour**, qui représentera au prix d'achat de l'Arribru de 90 centimes par m3, un montant d'environ **Fr. 25'000.--/an**.

1.3 Renouvellement système exploitation et gestion réseau

Tant pour notre commune que pour l'Arribru, ce projet de pompage vers l'Arribru tombe à point, car nous étions obligés de renouveler les systèmes d'exploitation et de gestion de nos réseaux, en même temps vu nos interconnexions. A relever également que le système informatique actuel utilisé pour cette gestion, sous Windows XP, ne dispose plus de mises à jour. Ce nouveau système a été élaboré par l'entreprise RMC Tableaux SA à Rossens, qui connaît parfaitement nos réseaux respectifs. Cette entreprise nous a toujours donné entière satisfaction pour la maintenance et les interventions d'urgence, raison pour laquelle tant l'Arribru que notre commune avons décidé de n'entrer en matière qu'avec cette entreprise.

L'offre de RMC SA concerne le renouvellement de la télécommande, de la visualisation, de la mise à niveau (upgrade) des automates, des écrans actifs, de la télécommande et surveillance de la nouvelle pompe au réservoir de la Comba.

Le nouveau système sera entièrement conçu et géré par RMC SA, ce qui n'était pas le cas à ce jour, ceci empêchant et compliquant les changements dans le système et s'avérant assez couteux. Avec cette nouvelle technologie gérée par RMC SA, les éventuelles demandes de modifications ou adaptations seront plus simples à réaliser.

Au niveau du poste de commande, situé à la voirie, il s'agit d'adapter les automates et l'écran, d'adapter les configurations de communication (Modem) et de refaire complétement la visualisation du réseau (programme, ordinateur, écran, licence, router, configuration ADSL). Aux niveaux des réservoirs et stations de pompage de La Comba, La Vignette, L'Orjalet et la Mauguettaz, il s'agit d'une mise à jour (upgrade) des automates, modems et écrans actifs.
Une récapitulation par poste de l'offre RMC SA, se présente comme suit :

1. Poste de commande	Fr. 19'160.-
2. Réservoir de La Comba (y.c. nouvelle pompe)	Fr. 17'213.-
3. STAP La Vignette	Fr. 3'950.-
4. STAP L'Orjalet	Fr. 3'950.-
5. Réservoir/STAP La Mauguettaz	Fr. 2'150.-
Total hors TVA	Fr. 46'423.-

2. Aspects financiers et coûts

Par devis comparatifs, les travaux spéciaux de sanitaire ont été attribués à l'entreprise Concept Inox Sarl d'Avenches.

La pompe à installer au réservoir de la Comba est de marque Grundfos, soit une pompe centrifuge multicellulaire verticale « in-line » avec convertisseur de fréquence (variateur intégré). Notre commune est déjà équipée de cette marque de pompe et pour des raisons de qualité de produit, maintenance, etc., il nous apparaît judicieux de rester associé à cette marque.

Dans le contexte de cette installation et pour répondre à la demande du chimiste cantonal, nous profitons de monter un système d'hydro-injection au réservoir de la Comba, installé sur l'arrivée d'eau en provenance des sources, ceci au cas éventuel d'une pollution pour traiter l'eau du réservoir.

La nouvelle pompe au réservoir de la Comba nécessite une installation électrique et une augmentation d'ampérage au niveau du tableau de distribution électrique.

Les honoraires d'ingénieurs comprennent le travail de deux ingénieurs du bureau RIBI SA, soit une étude de faisabilité, des contacts avec l'Arribru, notre commune et l'entreprise RMC SA, ensuite le projet, les plans, les demandes d'offres, le suivi de chantier jusqu'à la remise des installations. Une première facture de Fr. 5'832.-, déjà payée, est comprise dans le montant global des honoraires.

Le bureau RIBI SA a établi une synthèse des coûts découlant de ces travaux, à savoir :

- Travaux de maçonnerie	Fr. 3'000.-
- Installation sanitaire	Fr. 25'000.-
- Fourniture pompe	Fr. 7'000.-
- Gestion/télécommande réseau yc PC	Fr. 53'000.-
- Installation électrique & augmentation ampérage	Fr. 10'000.-
- Honoraires bureau RIBI SA	Fr. 25'000.-
- Frais divers et imprévus	Fr. 12'000.-
Total TTC	Fr. 135'000.-

Ce montant se réparti comme suit entre les deux projets, soit un montant de Fr. 83'098.- pour l'installation de pompage au réservoir de la Comba et Fr. 51'902.- pour le renouvellement de la gestion/télécommande du réseau eau potable de la commune.

Ces travaux seront subventionnés par l'ECA pour un montant qui n'est pas encore défini.

3. Développement durable

Notre implication dans cette fourniture d'eau potable à l'Arribru s'inscrit dans un contexte de développement durable d'utilisation et rentabilisation des ressources locales. Le fournisseur supplémentaire que nous représentons pour l'Arribru renforcera sa position pour une alimentation en cas de crise envers ses partenaires régionaux. Le renouvellement de notre système de gestion et commande assure un fonctionnement et une gestion performante de notre réseau d'eau potable.

En conclusion de ce qui précède, la municipalité prie le conseil communal, après avoir entendu le rapport de la commission ad'hoc et celui de la commission des finances

d é c i d e :

1. D'accorder à la municipalité un crédit de Fr. 135'000.- pour la vente d'eau potable à l'Arribru et le renouvellement gestion/télécommande du réseau eau potable de la commune.
2. De financer cet achat par les liquidités courantes
3. D'amortir le montant de Fr. 135'000.- sur 30 ans, compte 9144 (réseau d'eau potable à amortir)
4. D'imputer le compte d'exploitation 810.3312.1 (amortissement obligatoire) de Fr. 4'500.- par année pendant 30 ans.

Nous vous présentons, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :	**La Secrétaire :**
Philippe Moser	Viviane Potterat

Annexe : tableau de répartition

Municipal-délégué : François Noble

ARRIBRU > Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes vaudoises et fribourgeoises de la région des tunnels d'Arrissoules et des Bruyères
STAP > STAtion de Pompage
ECA > Etablissement Cantonal des Assurances